

Du « Vivre ensemble » à l'exercice de l'autorité en pastorale

Arnaud JOIN-LAMBERT

Le « Vivre ensemble » est un défi majeur de nos sociétés, que ce soit en Occident, au Moyen-Orient ou dans les Amériques. Ce thème s'est imposé assez aisément pour faire l'objet du 8^e Congrès de la Société Internationale de Théologie Pratique à Beyrouth l'été 2012¹. Hélas, nous ne pouvions pas soupçonner alors l'immense drame qui frappe aujourd'hui le Liban, fidèle à sa tradition d'hospitalité généreuse et submergé par les réfugiés qui fuient par centaines de milliers le plus grand désastre de ce début de millénaire en Syrie et en Irak. Devant le déchainement d'une violence barbare – si tant est qu'il existerait une violence civilisée – toutes les autorités locales et mondiales sont impuissantes à rétablir une paix, y compris injuste. Cette incapacité des autorités légales et de la société civile est aussi celle des autorités religieuses. Du « vivre ensemble » à l'exercice du pouvoir et de l'autorité, le 9^e Congrès en 2014 s'inscrivait dans une sorte de continuité symbolique mais aussi dans un prolongement de la problématique. Déjà dans les échanges intenses à Beyrouth, il apparaissait que la question du leadership était incontournable pour qu'un « vivre ensemble » harmonieux puisse se développer².

Une autre motivation pour travailler en théologie pratique cette question de l'autorité et du pouvoir dans l'agir pastoral est la

1 Plusieurs contributions du 8^e Congrès ont été publiées dans K. DEMASURE, A. JOIN-LAMBERT et G. MONNET (dir.), avec la collaboration de M.-R. TANNOUS, *Vivre ensemble. Un défi pratique pour la théologie*, coll. *Théologies pratiques*, Montréal/Namur, Novalis/Lumen vitae, 2014.

2 Dans l'ouvrage ci-dessus sont d'ailleurs publiées deux contributions ayant un lien direct avec la question de l'autorité : L. STE-MARIE, « Pour un leadership ecclésial en résonance avec les théories du développement humain et organisationnel » (p. 197-209) ; J.-C. MOROUBA, « La palabre africaine au service de la Parole pour un vivre ensemble » (p. 241-260).

dimension œcuménique de notre Société scientifique. Elle offre une opportunité exceptionnelle pour alimenter des réflexions et des débats trop souvent circonscrits dans les limites confessionnelles des Églises. Comment ne pas être frappés par la mise en échos avec un ouvrage collectif fameux issu du Symposium œcuménique du Groupe de Downside juste avant le concile Vatican II :

Le choix de “l’autorité” comme sujet de nos entretiens nous a été dicté non seulement par le fait que c’est sur ce point que le dialogue œcuménique se heurte à tant de difficultés, mais aussi par le spectacle de l’autorité partout discutée et menacée – dans la famille, dans le domaine politique, sur le plan philosophique et moral³.

Ces quelques mots sont d’une actualité quasi désespérante. Ce serait comme si rien ne s’est amélioré dans notre monde depuis plus de cinquante ans. Pourtant dès ce Symposium, il fut relevé une espérance que le Concile alors annoncé s’attacherait à redéfinir la nature et les limites de l’autorité, notamment en faisant place au *sensus fidei* et au *sensus fidelium*. Les travaux menés au Congrès de Drongen en 2014 attestent du cheminement tant théorique que pratique effectué au sein des diverses confessions chrétiennes. La richesse et la variété des interventions font la force des propos qui furent développés et sont ici publiés pour une partie d’entre eux.

L’ouvrage se déploie en deux moments et six parties thématiques. Les trois premières parties proposent des réflexions transversales touchant aussi bien à la méthodologie qu’aux composantes structurantes de l’identité chrétienne. Il y est ainsi question de l’autorité de la Parole de Dieu, l’autorité doctrinale, l’autorité des plus pauvres, mais aussi les limites de l’autorité surtout dans l’accompagnement avec des réflexions sur les abus d’autorité en pastorale. Ces trois parties font l’objet ci-après d’une présentation synthétique du professeur Molinaro. Les trois parties suivantes présentent des études de cas situés dans différentes confessions chrétiennes⁴. Ce ne sont pas de simples illustrations de problématiques évoquées auparavant ou des applications de modèles théoriques, mais des réflexions ayant valeur par elles-mêmes, dans la ligne de la théologie pratique qui ne peut pas se déployer ‘hors-sol’. « Il est inhérent à la théologie pratique de

3 R.F. TREVETT, « Préface. Le Symposium », dans J.M. TODD (dir.), *Problèmes de l’autorité. Un colloque anglo-français*, coll. *Unam Sanctam* 38, Paris/Londres, Cerf/Darton, Longman and Todd, 1962, p. 9-19, ici p. 11.

4 Les divers propos n’engagent d’ailleurs que leurs auteurs, et non les directeurs de l’ouvrage.

procéder à une cueillette de données à partir des faits d'un terrain du champ religieux » comme l'a rappelé souvent Marcel Viau⁵.

En clôture du Symposium du Groupe de Downside à l'abbaye du Bec en 1961 évoqué plus haut, le professeur Jacques Leclercq de l'Université catholique de Louvain s'interrogeait sur l'usage de l'autorité. Lui qui eut plusieurs fois maille à partir avec ses propres autorités ecclésiales explora surtout la philosophie morale, comme il la désignait. Il amène à notre réflexion deux attentions finalement trop peu évoquées dans les contributions qui suivent dans ce volume : le péché et l'Esprit Saint.

Celui qui détient l'autorité ne la détenant que dans l'intérêt des subordonnés, et les hommes étant essentiellement égaux, l'autorité est nécessairement limitée à ce que commande, non l'intérêt ou l'avantage de celui qui exerce l'autorité, mais l'avantage des subordonnés ou de la communauté. Le gouvernant est pour les gouvernés et, chaque fois qu'il use de son pouvoir, la question se pose de savoir si le bien commun le demande. L'obstacle auquel on se heurte est, comme en toute matière, le péché. Les gouvernés sont pécheurs et, par conséquent, refusent d'obéir, même si le gouvernant commande à bon escient. Les gouvernants sont pécheurs et, par conséquent, usent de leur autorité pour eux-mêmes et non pour le bien des gouvernés⁶.

En repérant toute les difficultés inhérentes à l'exercice de l'autorité, Jacques Leclercq signale de manière fugitive – *a priori* sans ironie dans ce contexte – une explication possible d'une autorité sainement mise en œuvre en Église, ici concrètement par les évêques. « Je ne vois pas comment l'expliquer autrement que par une intervention spéciale du Saint-Esprit. »⁷ Entendons ici un encouragement pour d'autres recherches à venir en théologie pratique dans ce domaine complexe et ô combien actuel de l'autorité dans l'agir pastoral.

5 M. VIAU, « La méthodologie empirique en théologie pratique », dans ID. et G. ROUTHIER (dir.), *Précis de théologie pratique*, coll. *Théologies pratiques*, Bruxelles/Montréal/Paris, Lumen Vitae/Novalis/L'Atelier, 2^e éd. augmentée, 2007, p. 87-98, ici p. 88.

6 J. LECLERCQ, L'usage de l'autorité dans *Problèmes de l'autorité*, *op. cit.*, p. 299-315, ici p. 303.

7 *Ibid.*, p. 307.